

Goûtez
LANAUDIÈRE!

RESTAURANTS
CERTIFIÉS

**PRÉSENTATION
DE LA CAMPAGNE**



Conseil de
Développement
Bioalimentaire de
Lanaudière

LANAUDIÈRE
> RAPPROCHEZ-VOUS <



Offre de participation

Faites partie du club sélect des restaurants certifiés « Goûtez Lanaudière! » et profitez d'une visibilité réservée aux entreprises d'ici qui mettent en valeur des produits d'ici!

Par cette campagne de promotion, le Conseil de Développement Bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) et Tourisme Lanaudière souhaitent renforcer le tourisme gourmand dans Lanaudière et intégrer la restauration aux démarches déjà existantes visant à renforcer la consommation de produits d'ici, via la marque « Goûtez Lanaudière! ». La démarche vise à générer une augmentation du volume d'affaires pour les producteurs et les restaurateurs.





Les restaurants certifiés permettent de compléter l'arrimage des trois volets de « Goûtez Lanaudière! » :

- Produits et détaillants certifiés
- Circuits touristiques gourmands
- Restaurants certifiés



Produits et détaillants certifiés



Circuits touristiques gourmands



Restaurants certifiés



Inclusions

1

SITE WEB

Présence de votre restaurant (fiche descriptive) sur le site Web Goûtez Lanaudière! Restaurants certifiés

2

EN ENTREPRISE

Affichette de la marque Goûtez Lanaudière! à apposer dans votre entreprise et permettant l'identification par la clientèle

3

PROMOTION

Campagne de promotion spécifique pour les restaurants certifiés incluant : publications Facebook, Instagram, vidéos, mots-clés et bien plus!

4

SOUTIEN

Soutien à l'intégration de produits et réseautage entre restaurateurs et producteurs/transformateurs





Critères d'admissibilité

Pour participer à la démarche « Goûtez Lanaudière! Restaurants certifiés », les restaurateurs doivent s'engager à identifier à leur menu un minimum de six produits lanau-
dois, dont trois certifiés Goûtez Lanaudière! :

- Ces six produits devront provenir d'un minimum de trois producteurs différents;
- Parmi ces six produits, un minimum de quatre aliments sera requis; les boissons (vin/bière/etc.) ne sont pas considérés comme des aliments;
- Au moins un des aliments lanau-
dois utilisé au menu devra être l'élément de base (protéine) de l'un des plats principaux et devra être transformé sur place par le restaurateur afin de lui donner une valeur ajoutée;
- L'entreprise devra être membre en règle de Tourisme Lanaudière et du Conseil de Développement Bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);
- L'entreprise devra mettre à la vue l'élément signalétique de « Goûtez Lanaudière! Restaurants certifiés » qui lui sera fourni lors de son adhésion.



Tarification

- Coût annuel par restaurant : 100 \$ payable en certificats-cadeaux
Au choix :
 - 4 certificats d'une valeur de 25 \$ ou
 - 2 certificats d'une valeur de 50 \$
- Pour accéder au formulaire d'adhésion, [cliquez ici](#)
- Pour toutes questions, veuillez communiquer avec :

KARINE CHARPENTIER
Coordonnatrice agrotourisme
et tourisme gourmand - CDBL
450 867-7773, poste 236
kcharpentier@cdbl.ca

JOSIANE LAVALLÉE
Coordonnatrice marketing, gestionnaire
de communautés - Tourisme Lanaudière
450 834-2535, poste 234
lavallee@lanaudiere.ca



Conseil de
Développement
Bioalimentaire de
Lanaudière

LANAUDIÈRE
> RAPPROCHEZ-VOUS <